



DÉCISION DU MAIRE

Prise dans le cadre de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° DE/2024-037

OBJET : MISSION DE RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET D'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN TOPOGRAPHIQUE POUR L'AMÉNAGEMENT DES BORDS DU LAC

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux du mois de juillet ;

Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°D2020-037 du 15 juin 2020 accordant au Maire certaines des délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique en date du 1^{er} avril 2019, notamment en application des articles L2123-1, L2123-4 et R2123-1 1 ;
Vu la délibération n°D2024-029 du 10 avril 2024 portant approbation du Budget Principal 2024 ;
Considérant les différentes étapes du projet d'aménagement autour du Lac de TORCY ;
Considérant les besoins de disposer de relevés et plans topographiques du secteur ;
Vu la consultation de gré à gré en date du 15 juin 2024,
Vu les propositions de missions émises par le cabinet de géomètres experts LAUBERAT-JAVOUHEY, jointes en annexe ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : DE CONFIER la mission de relevés topographiques et d'établissement d'un plan topographique au cabinet LAUBERAT-JAVOUHEY – Géomètres experts – 47 Rue des Martyrs de la Libération 71200 LE CREUSOT, selon les conditions suivantes :

Mission	Prix H.T	Prix TTC
Relevé topographique de 2 secteurs Champ Cordet (environ 4ha)	2 500,00€	3 000,00€
Etablissement d'un plan topographique pour l'aménagement d'un chemin entre la base nautique, le Petit Pinson et les Epontôts ainsi que le chemin piétonnier à proximité du Petit Pinson	3 490,00€	4 188,00€
TOTAL	5 990,00€	7 188,00€

ARTICLE 2 : DE SIGNER les devis en ces termes.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 24 JUIL. 2024
et publié, affiché ou
notifié le 24 JUIL. 2024
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU



GÉOMÈTRE-EXPERT

GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Cabinet LAUBÉRAT-JAVOUHEY

Véronique LAUBÉRAT-JAVOUHEY

Géomètre-expert diplômé par le Gouvernement

Expert près la Cour d'Appel de Dijon

Successeur de J.-P LHUILLIER

Détenteur des archives de J.-L. DARGÈRE

Détenteur des archives de J.MOUTERDE

COMMUNE DE TORCY

M. PIGEAU Philippe

Avenue de Bourgogne

71210 TORCY

Devis N° D24053923

N° de dossier : 24118

LE CREUSOT, le 14 mai 2024

Lieux des travaux : TORCY – Parcelle

Objet : plan topographique

Référence	Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT
	Mission: établissement d'un plan topographique pour aménagement d'un chemin entre la base nautique, le Petit Pinson et les Epontots ainsi que le chemin piéton à proximité du Petit Pinson				
05110	Droit fixe d'ouverture dossier	90,00	1		90,00
13470	Plan topographique établi sur environ 4 km par profils en travers (6 points) sur une largeur de 3 m environ comprenant l'emprise actuel du chemin. Les éléments physiques existants (murs, clôtures...) à proximité immédiate s'ils existent seront reportés. Selon les secteurs, les relevés seront réalisés au GPS ou à la station robotisée. Forfait comprenant les relevés et le traitement des données.	3400,00	1		3400,00

Date, « Bon pour accord » et signature

Total HT € 3490,00

Proposition valable 30 jours



TVA 20% 698,00
Total TTC € 4188,00

Les Honoraires sont exigibles à la remise des documents, sauf accord dûment spécifié. A défaut de règlement dans le délai, un rappel sera adressé par lettre avec AR. En application de la loi n° 92-1442 du 31/10/1992, une pénalité de 2% par mois de retard sera appliquée sur le prix TTC pour tout règlement effectué après le huitième jour suivant émission de la lettre recommandée. Paiement par chèque.

47, rue des Martyrs de la Libération
B.P.22 – 71201 LE CREUSOT cedex Tél : 03 85 77 46 20
15 A Boulevard Giberstein – 71400 AUTUN Tél : 03 85 54 65 18
cabinet.lauberat@geometre-expert.fr

N°D'INSCRIPTION: 2015B400001
SIRET B 420 426 314 000 27
APE 7112A
N° TVA FR 76 420 426 314

Membre d'une association agréé, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom.
IBAN FR76 1780 6000 3193 2230 3100 094 BIC AGRIFRPP878



GÉOMÈTRE-EXPERT

GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Cabinet LAUBÉRAT-JAVOUHEY

Véronique LAUBÉRAT-JAVOUHEY

Géomètre-expert diplômé par le Gouvernement

Expert près la Cour d'Appel de Dijon

Successeur de J.-P LHUILLIER

Détenteur des archives de J.-L. DARGÈRE

Détenteur des archives de J.MOUTERDE

COMMUNE DE TORCY

M. PIGEAU Philippe

Avenue de Bourgogne

71210 TORCY

Devis N° D24063987

N° de dossier : 24119

LE CREUSOT, le 27 juin 2024

Lieux des travaux : TORCY – Parcelle AC

Objet : Relevé topographique

Référence	Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT	
Relevé topographique de 2 secteurs Champ Cordet (environ 4ha)						
05110	Droit fixe d'ouverture dossier	99,00	1		99,00	
06101	Demande des plans de récolement par la plateforme dict	65,00	1		65,00	
13470	Plan topographique des 2 secteurs pour une superficie de 4 ha environ jusqu'au limites des propriétés privées Forfait comprenant les relevés et le traitement des données. Il sera nécessaire que la partie enherbée soit broyée	2 500,00	1		2 500,00	
06101	Remise commerciale pour acceptation concomitante du devis D24053923 (relevés cheminement piétons)	-164,00			-164,00	
Date, « Bon pour accord » et signature					Total HT €	2 500,00
Proposition valable 30 jours					TVA 20%	500,00
					Total TTC €	3 000,00



Les Honoraires sont exigibles à la remise des documents, sauf accord dûment spécifié. A défaut de règlement dans le délai, un rappel sera adressé par lettre avec AR. En application de la loi n° 92-1442 du 31/10/1992, une pénalité de 2% par mois de retard sera appliquée sur le prix TTC pour tout règlement effectué après le huitième jour suivant émission de la lettre recommandée. Paiement par chèque.

47, rue des Martyrs de la Libération
B.P.22 – 71201 LE CREUSOT cedex Tél : 03 85 77 46 20
15 A Boulevard Giberstein – 71400 AUTUN Tél : 03 85 54 65 18
cabinet.lauberat@geometre-expert.fr

N°D'INSCRIPTION: 2015B400001

SIRET B 420 426 314 000 27

APE 7112A

N° TVA FR 76 420 426 314

Membre d'une association agréé, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom.

IBAN FR76 1780 6000 3193 2230 3100 094 BIC AGRIFRPP878